



CREDIT PHOTO : J.-C. Pattacini/Urba Images/IAU idF

1 jour

790 € HT

FORMATION : 18 mai 2018

LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET DÉGRADÉ ET LA DIVISION DES LOGEMENTS

Pénurie de l'offre, saturation des circuits de l'hébergement et du logement social et flux de populations modestes attirées par son marché de l'emploi, se conjuguent en Île-de-France pour faire prospérer un sous marché refuge. Comment lutter contre l'habitat indigne et dégradé et contre un phénomène de plus en plus répandu dans les collectivités franciliennes, celui de la division pavillonnaire ?

Cette formation a pour objectif de donner des clés de lecture pour comprendre la situation de l'habitat indigne et dégradé et de la division pavillonnaire en Ile-de-France. Elle s'appuiera sur les études les plus récentes sur le sujet et sur des études de cas. **Elle accompagnera les participants dans l'appropriation des méthodes et des outils pour lutter contre ces processus de dégradation et de division de logements.**

Public

- Cadres des collectivités locales, des administrations déconcentrées, des chambres consulaires, Sem, SPLA, EPA.
- Cadres et managers du conseil et d'entreprises privées, bailleurs sociaux, acteurs privés et publics de l'habitat.
- Élus et collaborateurs.

Objectifs de la formation

- Maîtriser les notions et caractéristiques de l'habitat indigne, comprendre sa place dans la crise du logement en Ile-de-France
- Comprendre les phénomènes de division pavillonnaire
- Identifier les démarches et outils disponibles pour lutter contre la dégradation et la division pavillonnaire
- Initier et piloter des actions sur le parc privé en vue d'éradiquer les situations d'habitat dégradé et indigne

Inscription en ligne avant le 11 mai 2018 - <http://bit.ly/essentiels-habitatindigne>

Contact : Brigitte GUIGOU, chargée de mission formation

01 77 49 79 14 ou formations@iau-idf.fr

Les « Essentiels » de l'IAU Île-de-France, cycle de formations délivrées par des experts reconnus, se caractérise par un format compact, compatible avec l'organisation de votre emploi du temps, dans un souci permanent de concision et d'actualité.

Numéro de déclaration d'activité de prestataire de formation : 11 75 54534 75.

Organisme enregistré dans Datadock, l'IAU idF est référencé par les financeurs de la formation professionnelle.

PROGRAMME DE LA FORMATION

JEUDI 18 MAI 2018

8 H 45 : ACCUEIL CAFÉ

9 H 00 : OUVERTURE

- Fouad AWADA, directeur général de l'IAU

9 H 15

HABITAT INDIGNE ET DEGRADE : CADRAGE REGIONAL

Le parc privé potentiellement indigne en Ile-de-France : notions, tendances, chiffres clés

Dégradation de l'habitat privé : quelles évolutions ? Zoom sur les processus de division du logement et la surexploitation locative

Dispositifs de traitement : quelle mobilisation des outils à l'échelle régionale ?

Quels dispositifs territoriaux ?

Mises en perspective 2011/2018

- Anne-Claire DAVY, sociologue urbaniste, chef de projet SRHH, IAU îdF

Questions/réponses

LA DIVISION PAVILLONNAIRE ET LES DISPOSITIFS DE TRAITEMENT : LE CAS DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Comprendre le processus de division de logements : exemples de la Seine-Saint-Denis et de la Métropole de Lille

Lutte contre l'habitat indigne : quels outils, pour quelles situations ?

Focus sur les outils Alur : permis de louer, permis de diviser

- Anne-Katrin LE DOEUFF, directrice d'Espaces

Questions/réponses

12 H 45

DÉJEUNER EN COMMUN

14 H 00

LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET LA DIVISION PAVILLONNAIRE : L'EXEMPLE DE LA COURNEUVE

La Courneuve : contexte, tendances et évolutions des situations locales

Quels outils disponibles et comment faire le bon choix ?

Retours d'expériences sur les dispositifs et outils interventions : portée et limites des outils de droit commun.

Comment construire sa stratégie ?

Pistes de travail et nouveaux outils

- Julien VAZIEUX, Chargé de mission Habitat privé, Département Développement Urbain et Social à l'EPT Plaine Commune

MISE EN SITUATION A PARTIR D'UN CAS PRATIQUE

Les stagiaires auront à construire un dispositif d'intervention sur un territoire, en s'appuyant sur le dossier ressources qui leur sera remis. L'objectif pédagogique est de les amener à analyser la situation locale, ses atouts et contraintes, et à proposer un périmètre et des outils à mobiliser.

- Animé par Anne-Katrin LE DOEUFF, directrice d'Espaces

17 H 30

FIN DE LA FORMATION



www.iau-idf.fr



INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME

